

Bulletin de Santé du Végétal des Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI)

LA SANTÉ DES JARDINS ET ESPACES VERTS

N°5 – 03/07/2026

Financé par



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Retrouvez gratuitement les
BSV sur le site de la [DRAAF
Bretagne](#)

Retrouvez gratuitement le
BSV JEVI sur le site de la
[FREDON Bretagne](#)

A RETENIR :

ACTUALITÉS :

Vous trouverez [sur cette page en téléchargement](#), une note biodiversité sur l'importance des abeilles et des pollinisateurs.



A SURVEILLER ...:

- Danger!! Prolifération de nids de processionnaire du chêne
- Première génération de chenille de pyrale du buis observée
- Détection de *Popillia japonica* dans l'Est et le Sud de la France
- Attention à la floraison de l'ambrosie!

Retrouvez l'ensemble des bulletins parus [sur notre site](#).

REJOIGNEZ LE RÉSEAU D'OBSERVATEURS BSV JEVI

Le contenu des Bulletins de santé du végétal (BSV) est basé sur les informations biologiques et épidémiologiques issues d'un réseau d'observateurs formés et accompagnés par un animateur régional, rédacteur du BSV. Plus les observateurs sont nombreux et bien répartis sur le territoire, plus le BSV donne une image précise et fiable de la santé des végétaux dans les différents espaces végétalisés (parcs et jardins publics, jardins historiques, terrains de sport, infrastructures, serres de collection, jardins privés, etc.).

Rejoignez le réseau de votre région et participez à l'enrichissement des BSV tout en renforçant vos connaissances en santé et protection des végétaux !

Contact: julien.kervella@fredon-bretagne.com

Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo



Identifiez les résistances de bioagresseurs à des produits phytopharmaceutiques (PPP)





SOMMAIRE

Observations ponctuelles.....P3

Ravageurs.....P3

Pucerons

Processionnaire du chêne

Processionnaire du pin

Carpocapse du pommier

Frelon asiatique

Pyrale du buis

Scarabée Japonais

Plantes Exotiques Envahissantes.....P9

Berce du Caucase

Ambroisie à feuille d'armoise

Auxiliaires.....P11

Financé par



Canicule

L'épisode caniculaire que nous avons subi en semaine 26 a eu des conséquences parfois irréversibles sur la faune et la flore. Dans l'Est de la région, où il a fait le plus chaud, on a enregistré, quatre jours consécutifs avec des maximales de températures à plus de 40°C du 22 au 25 juin. Le record de température depuis le début des relevés météorologiques a été battu en Bretagne puisque nous avons relevé 42,5°C à La Noé Blanche en Ille et Vilaine. L'Ouest breton n'a pas été épargné non plus, puisque plusieurs records de chaleur ont été battus.

Brûlures sur différents végétaux (Photos: FREDON Bretagne)



RAVAGEURS

Pucerons

Après un regain d'activité courant juin, l'activité des pucerons a légèrement baissé depuis la canicule qui a ralenti la progression de ces ravageurs. Nous observons, tout de même, fréquemment des foyers sur différents végétaux notamment sur pommiers et poiriers. A noter une activité soutenue des pucerons lanigères sur pommiers.

Méthode de lutte:

- Destruction manuelle par suppression des colonies par écrasement.
- Lutte biologique : différents auxiliaires se nourrissent de ces bioagresseurs, comme les oiseaux, les coccinelles, les chrysopes, les punaises prédatrices, les carabes, les cécidomyies, les syrphes, les hyménoptères parasitoïdes, les mammifères insectivores (ex : musaraigne) - Des photos de ces différents auxiliaires viendront illustrer cette liste tout au long de la saison. Favoriser leur implantation dans votre jardin permettra d'assurer une régulation efficace. Selon les auxiliaires, des lâchers peuvent également être effectués.
- Produits de biocontrôle homologués en jardins d'amateurs pour pucerons, à base de ces substances actives : acides gras, acides gras+soufre, huile de colza, huile de paraffine, huile essentielle d'orange, pyrèthrine (attention : non sélectif).



Puceron lanigère ailé sur pommier
(Photo: Avalou Plabennec)

Financé par

Processionnaire du chêne: *Thaumetopoea processionea*

Le nombre de nids de chenilles de processionnaire du chêne détectés a encore augmenté lors de ces trois dernières semaines sur les quatre départements. Cette abondance est assez rare, il faut remonter dans les années 2000 pour retrouver une telle pression en Bretagne. Les jeunes larves se nourrissent toujours des feuilles de chêne mais nous avons pu observer exceptionnellement, cette année, des nids sur des châtaigniers dans les Côtes d'Armor.

A partir du stade L3, les chenilles libèrent dans l'air des poils urticants très allergènes pouvant provoquer des atteintes cutanées (démangeaisons mettant jusqu'à deux semaines à disparaître, œdèmes...), des atteintes oculaires (glaucome, cataracte...) ou encore des atteintes respiratoires (crise d'asthme...). Ces soies urticantes sont disséminées par le vent pendant tout l'été, et les reliquats de nids de nymphose, accrochés sur les grosses branches et les troncs, conservent leur potentiel d'urtication même pendant l'hiver.

LES BONNES PRATIQUES POUR ÉLIMINER LES NIDS DE NYMPHOSE:

- ♦ Avant toute manipulation, bien se protéger tout le corps en s'équipant d'une combinaison, d'un masque, de lunettes et de gants;
- ♦ Préférer une intervention le matin par temps humide;
- ♦ Pulvériser abondamment une solution d'eau savonneuse sur le nid de nymphose;
- ♦ Retirer le nid humide et le placer dans un sac plastique étanche et bien fermé;

LES BONNES PRATIQUES POUR ÉVITER LES URTICATIONS:

En cas de pullulations dans les secteurs forestiers :

- ♦ S'équiper de manches longues, d'un pantalon et de chaussures montantes;
- ♦ Eviter de rentrer dans les massifs forestiers par fortes chaleurs et vents soutenus;

Un réseau de piégeage des adultes a été mis en place dans les communes suivantes: Quimper, Plougastel-Daoulas (29), Saint Alban, Plémet, Ploufragan, Saint Julien, Plumaudan, Langueux, Plélo, Plérin (22), Serent, Saint Avé, Sarzeau (56), Liffré, Iffendic, Saint Jacques de la Lande (35).

Un premier papillon a été piégé sur la commune de Liffré la semaine dernière.



Nid de processionnaire du chêne en juillet 2026 sur la commune de Saint-Avé, ayant subi la prédation de mésanges
(présence de trou de prédation)
(Photo FREDON Bretagne)

Financé par

Processionnaire du pin: *Thaumetopoea pityocampa*

Les processions sont dorénavant terminées. Le risque d'urtication est donc faible mais pas inexistant car les nids vides sont remplis de poils urticants. Ces nids peuvent se décrocher et se retrouver sur le sol. Il faut donc rester vigilant. Le nombre de nids observés cet hiver était important notamment en zones côtières. Les chenilles sont actuellement enfouies dans le sol pour la nymphose, le vol a débuté.

Un réseau de piégeage des adultes est en cours de mise en place dans les communes suivantes: Quimper, Argol, Le Faou, Guipavas, Landerneau, Morlaix (29), Taden, Ploufragan, Ploec du Trieux, Pléhédél, Saint Agathon, Pleumeur Gautier, Lézardrieux, Yffiniac, Tréfumel (22), Serent, Sarzeau, Pluneret (56), Liffre (centre ville) Liffre (forêt), Iffendic, Saint Jacques de la Lande (35). Les premier papillon ont été piégés en semaine 26.

Méthode de lutte:

En cette période estivale, les méthodes de luttés à mettre en place sont:

- ♦ Mise en place de pièges à phéromones pour capturer les papillons mâles (à installer mi juin jusqu'à mi septembre).
- ♦ Récupérer et éliminer les nids d'hiver tombés au sol (avec les EPI nécessaires).

Pour plus d'informations, consultez le recueil des méthodes de lutte de l'observatoire des chenilles processionnaires en cliquant [ICI](#).

Vous trouverez [ICI](#) une vidéo très intéressante de l'INRAe sur le cycle de développement de la processionnaire du pin.



Nid vide de processionnaire du pin à Lorient en mai 2026

(Photo: Fredon Bretagne)

Carpocapse du pommier

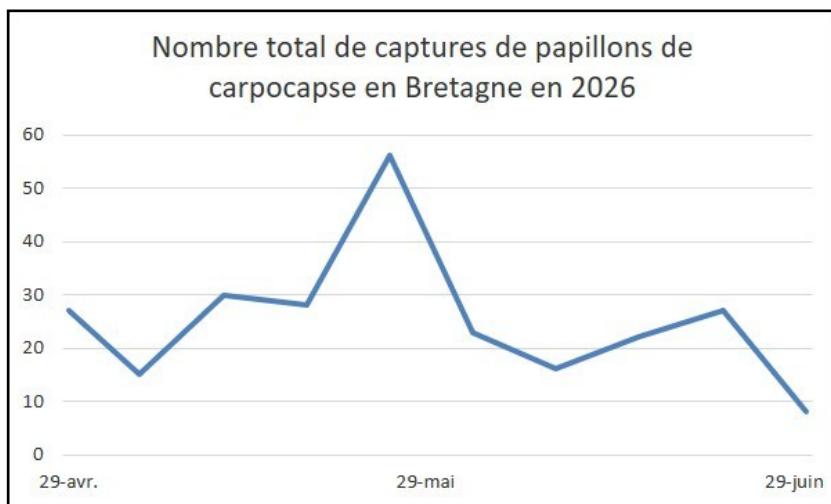
Un réseau de piégeage a été mis en place sur différents sites: Plougastel-Daoulas x2, Plabennec, Quimper x2, Combrit, Plougoulm (29), Theix Noyal, Guidel (56), Betton, Saint Grégoire, Pleurtuit et Saint Meen le Grand (35). Les premiers papillons ont été piégés au début du mois de mai, un pic de vol est enregistré fin mai avec 56 papillons piégés. Le vol a perduré tout le mois de juin sans enregistrer de cumuls importants.

En début de premier vol, les mâles sortent avant les femelles (protandrie) et après accouplement, la ponte ne se fait que sur feuillage sec et si les conditions de températures crépusculaires sont favorables (>15 °C).

Pour plus d'informations sur le carpocapse rendez vous sur le site Ephythia en cliquant [ICI](#).

Carpocapse adulte

(Photo: Avalou Plabennec)



Financé par

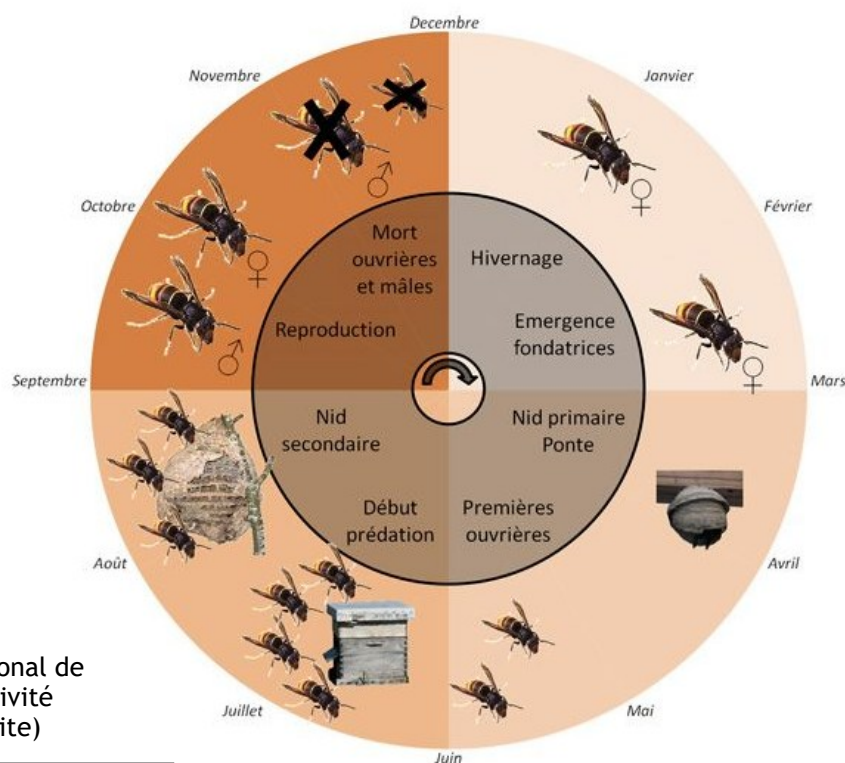
Frelon asiatique

Le frelon asiatique est présent partout en Bretagne. Les premières fondatrices ont été observées en février. Le piégeage des fondatrices s'est arrêté le 17 mai pour ne pas impacter le frelon Européen. Suite à une année 2025 « exceptionnelle » en terme de pression sur les ruchers et en terme de destructions des nids, le nombre de captures de gynes ou futures reines a été élevé ce printemps. Ce piégeage doit cibler uniquement les frelons asiatiques grâce à l'utilisation de pièges sélectifs (voir [site internet](#)). Les nids primaires sont construits dans les abris de jardins, hangars, sur les caches moineaux etc... Il est important de détruire ces nids primaires en s'assurant que la reine soit bien dans le nid (ce qui est le cas quand il fait nuit). Les frelons ne vont pas tarder à construire les nids secondaires. Ceux-ci peuvent être bâtis dans les arbres, les haies, les bosquets, des bâtiments et même dans le sol. **Pour toutes observations de nids, contacter votre mairie qui vous donnera la marche à suivre.**

Un plan national de lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes a été élaboré par FREDON France et GDS France en 2024 pour tenter de lutter efficacement contre ce ravageur. Depuis [une loi a été adoptée le 14 mars 2025](#) et s'en est suivi la parution du [décret N°2025-1377 le 29 décembre 2025](#), venant préciser les modalités d'adoption du plan national.

Pour plus d'informations concernant ce plan et cet envahisseur, nous vous invitons à vous rendre sur le site internet frelonasiatique.bzh.

Cycle de vie du frelon asiatique
(Schéma: FDGDON 35)



Pièges sélectifs homologués par le plan national de lutte pour leur sélectivité et leur attractivité
(Coréen à ailes à gauche, Japonais à droite)



Financé par

La pyrale du buis: *Cydalima perspectalis*

Après une reprise d'activité lors de la première quinzaine de mars, la génération de chenilles hivernantes n'est désormais plus active. La nymphose est en cours, et certaines chenilles de la première génération 2026 sont apparues cette semaine en Ile et vilaine et dans le Morbihan engendrant des défoliations pour le moment de faibles intensités.

Méthode de lutte:

En préventif:

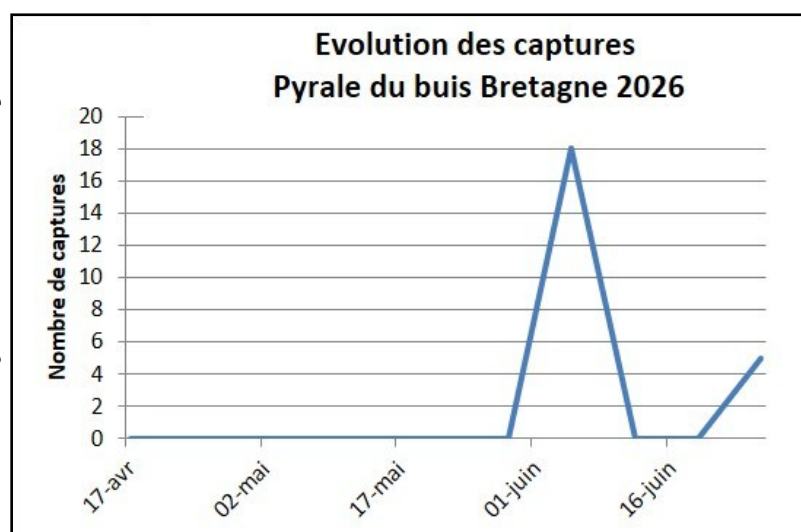
- Mettre en place des pièges à phéromones à partir du mois d'avril (redémarrage du vol différé suivant les années) qui permettent de capturer les mâles, de limiter les fécondations de femelles mais aussi être avisé de leur présence pour une mise en alerte;
- Afin de limiter l'apparition des premières chenilles au mois de mars, il est possible d'enlever et de brûler les cocons d'hivernage présents sur les buis du mois de novembre au mois de février;
- Couvrir les pieds sains d'un voile d'hivernage ou équivalent pour éviter qu'ils ne soient contaminés à leur tour lors des différents vols de la pyrale;

En curatif:

- Utiliser un aspirateur pour retirer les chenilles des buis lors de leurs périodes d'activité;
- Couper les parties atteintes et les brûler;
- Si vous possédez des haies de buis ou des buis de grandes tailles, vous pouvez secouer ou frapper vos buis avec un bâton. Les chenilles étant sensibles aux vibrations, elles tomberont au sol. Pour faciliter le ramassage, disposer au préalable un filet ou un tissu aux pieds vos buis. Vous pourrez ensuite ébouillanter, écraser ou brûler les chenilles;
- Lâcher des hyménoptères parasitoïdes oophages (Trichogrammes) dès l'apparition des premiers papillons;
- Utiliser du bacille de Thuringe en lutte biologique lorsque les chenilles se nourrissent;
- Des actions collectives de surveillance et de traitement sont indispensables pour limiter la propagation de la pyrale du buis;

Réseau de piégeage

Un réseau de piégeage des adultes de pyrale du buis a été mis en place. Voici les communes sélectionnées: Pleurtuit, Rennes (35), Plérin (22), Plougastel Daoulas, Plougoulm (29), Auray, Vannes, Josselin (56). Les premiers papillons ont émergés en semaine 23 sur nos sites de piégeage à Rennes, Josselin, Pleurtuit et Auray. Les captures sont faibles pour le moment.



Financé par

Le scarabée Japonais: *Popillia japonica*

Le scarabée japonais (*Popillia japonica*) est un coléoptère polyphage dont les adultes et les larves peuvent s'attaquer à plus de 300 espèces végétales. Parmi les principales plantes hôtes figurent notamment la vigne, les arbres fruitiers et les gazons. En raison de son large spectre d'hôtes, de sa capacité de dissémination et des dommages significatifs qu'il est susceptible d'occasionner aux productions végétales, cette espèce est classée comme organisme de quarantaine prioritaire au sein de l'Union européenne, compte tenu du risque phytosanitaire et des impacts économiques associés.

Présent en Suisse et en Italie, ce coléoptère a été piégé fin juin en Bourgogne Franche comté et en région PACA.

Vous trouverez [ICI](#) la note nationale décrivant ce parasite.

Larve de scarabée du Japon

Photo: Streito INRAE)



Adulte de scarabée du Japon

(Photo: DRAAF-SRAL Grand Est)



Défoliations sur vigne

(Photo: OEPP)



Financé par



PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Berce du Caucase

Les berces ne vont pas tarder à fleurir!

La saison estivale arrive et avec elle les premières berces du Caucase en fleur. Dans certains lieux elles atteignent les 3 mètres de haut et arborent à leurs sommets plusieurs boutons floraux prêts à éclore. Malgré l'attrait de leur taille impressionnante, il faut rester prudent et veiller à ne surtout pas les toucher sans protection adéquate (voir photo).

Pour rappel : La sève phototoxique de cette plante brûle la peau jusqu'au 3e degré et laisse la peau sensible au soleil durant des années après le contact avec la sève.

Pour aller plus loin : Vous trouverez le moyen de lutte pratiqué par la FREDON Bretagne lors des campagnes d'arrachages qui ont lieu de mai à juin [ICI](#).



Berce du Caucase en floraison en semaine 27
dans le Finistère

(Photo: FREDON Bretagne)



Brûlures au troisième degré suite à
un contact avec la sève de la berce
du Caucase



Financé par

Ambroisie à feuille d'armoïse

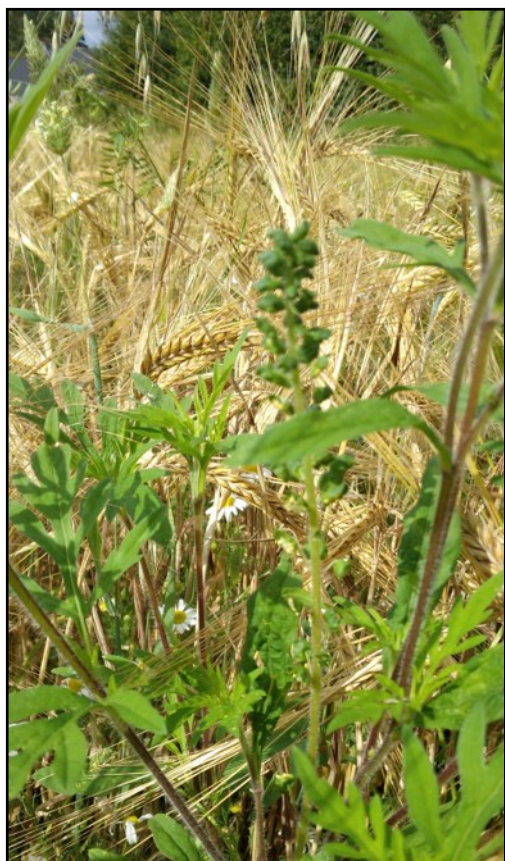
La pousse de l'ambroisie à feuilles d'armoïse est importante en ce moment. Les épisodes de températures élevées combinées à des passages pluvieux, favorise un développement important. Certains plants arrachés cette semaine étaient en floraison mais la proportion reste faible. La végétation est clairement en avance en terme de développement sur cette année 2025.

Petit rappel:

L'ambroisie à feuilles d'armoïse, *Ambrosia artemisiifolia*, est originaire d'Amérique du Nord. Son pollen, responsable de nombreuses allergies, pose un grand problème de santé publique. Depuis une vingtaine d'années, son expansion s'est accélérée. Elle est aujourd'hui considérée comme une plante invasive. En Bretagne, sa présence a été signalée dans les quatre départements et il est important d'éviter sa propagation.

Les espèces d'ambroisie les plus recensées et les plus nocives en métropole sont : *Ambrosia artemisiifolia* (Ambroisie à feuilles d'armoïse), *Ambrosia trifida* (Ambroisie trifide) et *Ambrosia psilostachya*, synonyme de *A. coronopifolia*, (Ambroisie à épis lisse).

Les lots de graines pour oiseaux sont aussi régulièrement contaminés par de l'ambroisie. Les allergies provoquées commencent en général à la mi-août (peut-être plus tôt cette année) et peuvent se prolonger jusqu'en octobre. **Il suffit de 5 grains de pollen par mètre cube d'air** pour que les symptômes apparaissent : pathologies respiratoires (rhinites, trachéites), conjonctivites et parfois urticaires. Ils sont d'autant plus prononcés que le taux de pollen dans l'air est élevé. Or, une plante peut produire plusieurs millions de grains de pollen. Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambroisie provoquerait des crises d'asthme.



Plant d'ambroisie à feuille d'armoïse en fleur, le 30 juin 2026 dans le Sud Finistère

(Photo: FREDON Bretagne)

Financé par



AUXILIAIRES

L'activité des auxiliaires est très bonne en ce moment. Ainsi on observe des larves et adultes de syrpe, des larves et adultes de coccinelles, des pucerons parasités par des micro hyménoptères et des cantharides. On observe également à moindre mesure des œufs et adultes de chrysopes ainsi que des ichneumons.



Un ichneumon
(Photo: FREDON Bretagne)



Un syrpe adulte
(Photo: FREDON Bretagne)

[Vous trouverez ICI](#), un document traitant du sujet « favoriser les auxiliaires dans les espaces verts ».

Ce bulletin est publié à partir d'observations ponctuelles ou régulières, réalisées par un réseau d'épidémiosurveillance en jardins, espaces végétalisés et infrastructures (JEVI). S'il donne une tendance de la situation phytosanitaire régionale la plus représentative et objective possible, il reste nécessaire pour chaque gestionnaire de JEVI de considérer également le résultat de ses propres observations. Les informations contenues dans ce bulletin ne peuvent être transposées telles quelles à d'autres situations. Elles permettent de donner des tendances d'évolutions phytosanitaires à l'échelle de petites régions. FREDON Bretagne dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les gestionnaires d'espaces vert, jardiniers amateurs ou détenteurs de végétaux sur la base des informations communiquées dans ce bulletin.

Rédaction et animation : FREDON Bretagne

Directeur de la publication :

FREDON Bretagne

5, Rue A. de St Exupéry

35235 THORIGNE FOUILLARD

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du BSV JEVI numéro 3 du 13 mai 2026 »

Coordination et renseignements : Julien Kervella FREDON Bretagne, <mailto:julien.kervella@fredon-bretagne.com>

Financé par



Bulletin de Santé du Végétal Jardins,
Espaces Végétalisés et Infrastructures – Région Bretagne
BSV n°5 du 03 juillet 2026